

ATTESTATION D'ASSURANCE

PAR CCR
9 QUAI DE LA PECHERIE
69001 LYON 1ER

Contrat : 0000011200523604 N° Sociétaire : 0800021083
--

Nous soussignés, Mutuelle Saint-Christophe assurances, 277 rue Saint-Jacques – 75256 Paris cedex 05, attestons que :

ASSOCIATION
CCR
9 QUAI DE LA PECHERIE
69001 LYON 1ER

est titulaire d'un contrat d'assurance n° 0000011200523604, ayant pris effet le 01/01/2025 à 0h00 et valable* jusqu'au 01/01/2026 à 0h00, couvrant les conséquences pécuniaires de sa Responsabilité d'occupant, pour une période maximum de 30 jours consécutifs ou non, des locaux utilisés dans le cadre des activités garanties :

- Activités religieuses ou spirituelles (sans pratique du culte et d'activités sportives)

Nature des garanties	Montants des garanties	Franchises
Occupation temporaire de locaux <i>Dommages matériels et immatériels consécutifs confondus</i>	2 500 000 € par année d'assurance dont Vol : 30 000 € Bris de glace : 20 000 €	250 €

La présente attestation vaut présomption simple d'assurance à la charge de l'assureur pour les seules périodes mentionnées, et ne peut engager la Mutuelle Saint-Christophe assurances au-delà des garanties et limites prévues dans les clauses du contrat auxquelles elle se réfère.

* attestation valable sous réserve de toute modification, suspension, annulation ou fin d'effet du contrat qui interviendrait postérieurement à la date de la présente attestation.

Fait pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Paris le 06/01/2025

Pour l'assureur,
Le Directeur technique
Marc Etévé



Mutuelle Saint-Christophe assurances
277 rue Saint-Jacques – 75256 Paris cedex 05
Tél : 01 56 24 76 00 – Fax : 01 56 24 76 27 www.saint-christophe-assurances.fr

Société d'assurance mutuelle à cotisations variables régie par le Code des Assurances
N° SIREN : 775 662 497 Opérations d'assurances exonérées de TVA - Art. 261-C du CGI

